ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Commission consultative de libération conditionnelle et d'examen de la dangerosité

Rapport d'audition du 2 septembre 2025

Christian Pfammatter, Président de la Commission, procède à l'audition de

Mickaël DOUGOUD qui se présente.

L'audition a lieu à l'Etablissement de détention fribourgeois, site Bellechasse et débute à 11h30.

Le Président de la Commission indique le but de l'entretien et explique qu'il s'agit de l'examen prescrit par la loi, relatif à la libération conditionnelle de la mesure respectivement de la levée de cette dernière ainsi que la validation d'allègements de régime visant à permettre à l'intéressé de réaliser une AFP d'agropraticien.

Le Président commence par interroger l'intéressé sur sa détention et sa nouvelle place de travail. L'intéressé explique avoir changé d'atelier au mois de juin. Il travaille avec les machines agricoles et il apprécie beaucoup son nouveau travail. Il a fait tous les permis utiles à son travail. Il est très épanoui dans ce nouveau travail, il est vraiment passionné par ce qu'il fait. Sa formation d'agropatricien est envisageable et il souhaite ardemment la faire. Il pourrait commencer l'année prochaine mais le planning doit encore être établi. Avec l'AFP, il aurait des cours en moins, par rapport à un CFC, car il en déjà fait une partie, c'est encore en discussion pour savoir vers quelle formation il ira. Avec l'AFP, les cours interentreprises pourraient se faire à Bellechasse, ce qui serait plus pratique pour lui.

Son gabarit ne posera pas de problème pour son apprentissage, il a testé les plus petites machines et c'est en ordre. Il poursuit sa perte de poids, il a déjà perdu 60 kilos depuis le début de son régime. Il sait qu'il a encore du travail mais il est motivé.

Concernant la thérapie, il accepte maintenant d'aborder certains sujets avec lesquels il était moins à l'aise par le passé. Il estime que le travail n'est pas encore fini. Il est en confiance en sa thérapeute et ne se sent pas jugé. Sa mère participe aussi à certaines séances.

Il reçoit toujours les visites de sa meilleure amie, de sa filleule, de sa mère et son meilleur ami. Ce sont des personnes sur lesquelles il peut compter. Son entourage remarque qu'il va mieux depuis qu'il a changé de travail.

Il lui avait été reproché de manipuler son entourage et d'avoir des fréquentations douteuses. Il a depuis coupé les ponts avec certains de ses codétenus. Avec les personnes de son étage, il s'entend bien et avec les autres, il est poli sans plus. Il reste avec des gens qui ont

des mesures, ce sont des personnes qui le tirent vers le haut et elles sont toutes le point commun d'être soumis à une mesure.

Pour la suite, il attend le moment où il pourra avoir des congés et ne comprend pas pourquoi il n'a pas de congé alors qu'il en avait en Valais. Il prend son mal en patience. Il est content toutefois de son parcours notamment en lien avec sa nouvelle attribution au travail.

L'entretien se termine à 11h45.

Fribourg, le 2 septembre 2025 / CR

Président de la Commission

Greffière